



SOUS PREFECTURE
REÇU LE

27 MAI 2008

2008-05-05

SERVICE COURRIER

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29 FEVRIER 2008

L'AN DEUX MILLE HUIT et le VINGT NEUF FEVRIER à ONZE HEURES, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP, Vice-Président.

Présents : J.ARCAS (Conseil Général), M.BOUBIS (CdC Lirou-Canal), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), D.CALMETTE (CdC Orb-Jaur), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), A.CLAVERIA (Bédarieux), J.L.FALIP (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), J.HUC (CdC Coteaux-Châteaux), R.M.LOSMA (Bédarieux), K.MESQUIDA (Conseil Général), M.OLMOS (CdC Minervois), Rémy PAILLES (Conseil Général), J.P.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), G.SENEGAS (CdC Saint-Chinian), R.TASSIS (Commune Poujol/Orb), E.VILLANEUVA (CdC Faugères),

Excusés : G.BARO (CdC Orb-Taurou), F.BOUTES (Conseil Général), N.ETIENNE (Conseil Général)

Absents : G.AFFRE (CdC Saint chinianais), JN.BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), MA.EDO (CdC Monts d'Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène-Orb-Gravezon), C.GUZOVITCH (CdC Lirou-Canal), J.LIBRETTI (CdC Coteaux-Châteaux), G.MARCOUIRE (Conseil Général), A.MARTINEZ (Conseil Général) P.MEGE (CdC Combes-Taussac), F. TARBOURIECH (CdC Orb & Jaur), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), R.TROPEANO (Conseil Général), M.VIGUIER (CdC Lirou-Canal).

Assistaient également à la réunion : F. BASCOUL (Conseil Développement), J.BASSEDE (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), M.ISIDRO (Pays HLV), Martine PEPY (Conseil Général), A.GALIBERT (Pays HLV), D.NAUDIN (Pays HLV), S.HERPSON (Pays HLV), G.LECORPS (Pays HLV), L.TKACZUK (Pays HLV)

* * *

Jean-Luc Falip accueille les participants ; il excuse Francis Boutes, Président du Syndicat Mixte, empêché, et le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Préalablement à l'examen des rapports proposés au Comité Syndical, le Président informe l'assemblée d'une proposition de motion relative au maintien du service public de gendarmerie. Aucune opposition n'étant formulée, cette proposition est inscrite à l'ordre du jour.

Il est procédé à la validation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 5 décembre 2007. Celui-ci est adopté à l'unanimité (**Rapport 2008-02-01**).

1 – Rapports à l'ordre du jour du Comité Syndical

Rapport 2008-02-02 : Compte Rendu des décisions du Président : Le Comité Syndical prend acte, à l'unanimité, des décisions du Président, relatives :

- à une prestation audiovisuelle de réalisation de CD et de DVD dans le cadre de l'Orchestre-Harmonie de Pays,
- à la conception et à la réalisation d'éditions patrimoniales,
- à une étude sur la valorisation de la pierre sèche,
- à la réalisation d'un guide de recettes,
- à la mise en œuvre du festival "Hivernales du Rire et du Vin".

Rapport 2008-02-03 : Contrat de Pays : Les orientations générales de l'avenant 2008 au Contrat Région-Département-Pays, portant sur une soixantaine d'opérations, pour un coût total d'objectif de l'ordre de 12 millions d'euros, sont adoptées, étant précisé que quelques fiches-actions 2008 devraient venir compléter le projet en cours. Le principe et les orientations générales d'un contrat-cadre pluri-annuel sont également adoptés à l'unanimité.

Rapport 2008-02-04 : Programme LEADER-FEADER 2008-2013 : L'assemblée adopte à l'unanimité les orientations et le contenu de la candidature LEADER du Pays, intitulée "Itinérance" et portant sur le développement du tourisme de découverte, étant précisé que le dossier de candidature peut être consulté à l'adresse suivante :

[http : //dl.free.fr/ntEEeubHS/LEADER 2008-2013.pdf](http://dl.free.fr/ntEEeubHS/LEADER2008-2013.pdf)

Rapport 2008-02-05 : OPAH-RR : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur :

- le dispositif de suivi-animation pour 2008, avec des cofinancements sollicités auprès de l'Etat (ANAH), de la Région et du Département, respectivement pour 75.000 €, 25.030 € et 87.606 €,
- la production de logements conventionnés, avec des cofinancements sollicités auprès de l'Etat (ANAH) et de la Région, respectivement pour 262.500 € et 84.500 €
- l'opération "Façades", action d'accompagnement, avec des cofinancements sollicités auprès de la Région, du Département et des communautés de communes, pour 53.813 € chacun, étant précisé que la moitié des communes du Pays ont déjà, soit directement, soit dans le cadre de l'intercommunalité, voté cette participation.

Rapport 2008-02-06 : Café des Parents : l'assemblée adopte à l'unanimité le rapport portant sur la mise en place d'une trentaine de soirées-débats animées par des intervenants spécialisés, dans le cadre du soutien à la parentalité, avec des cofinancements du Conseil Général, de la MSA et de la CAF, respectivement pour 2.100 €, 2.100 € et 1.400 €.
Il est, par ailleurs, souhaité que les Cafés des Parents organisés par le Pays intègrent le secteur des Monts d'Orb.

Rapport 2008-02-07 : Relais de Services Publics : l'assemblée syndicale adopte à l'unanimité le rapport visant à cofinancer, au siège du Pays, la mise en place d'un relais de services publics, avec des cofinancements de l'Etat et du Département, respectivement pour 10.000 € et 4.000 €.

Il est précisé, par ailleurs, que le projet de Relais de Services Publics porté par la Communauté de Communes Orb-Jaur doit se concrétiser prochainement.

Rapport 2008-02-08 : Rencontres du Conseil de Développement : Le rapport relatif au programme d'actions 2008 du Conseil de Développement est adopté à l'unanimité.

Rapport 2008-02-09 : Etude préalable à la mise en place d'une école des savoir-faire : le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur une demande de subvention auprès de la Région et du Département, pour 6.000 € auprès de chaque collectivité, en vue d'un recensement et d'une sensibilisation des acteurs concernés par la pierre sèche.

Rapport 2008-02-10 : Mémoire de Pays : Le rapport relatif à la création d'un centre virtuel des publications privées relatives au patrimoine du Pays est adopté à l'unanimité, avec une demande de subvention auprès de la Région et du Département, pour 6.000 € chacun.

Rapport 2008-02-11 : Visio-guides patrimoniaux : Le rapport relatif à la mise en place d'un dispositif d'information patrimoniale sur une dizaine de sites majeurs du Pays à valeur marchande, est adopté, avec une demande de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département, respectivement pour 40.000 €, 12.000 € et 12.000 €.

Il est précisé que :

- cette opération, inscrite au Volet Territorial du CPER, est menée à titre expérimental et pourra être étendue à d'autres sites du Pays,
- l'autofinancement sera assuré par des contributions des communautés et offices de tourisme partenaires de l'opération.

Rapport 2008-02-12 : Exposition et animation sur les enjeux paysagers : Le rapport relatif au programme d'actions issu du diagnostic paysager est adopté, avec des demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département, respectivement pour 5.500 €, 16.500 € et 22.000 €.

L'exposition paysagère envisagée ne sera pas disponible avant la rentrée de septembre.

Rapport 2008-02-13 : Forum territorial et éducation à l'environnement : Le rapport relatif à l'éducation à l'environnement est adopté, avec des demandes de subvention auprès de la Région et du Département, pour un montant de 3.200 € sollicité auprès de chacune des collectivités.

Rapport 2008-02-14 : Etude "Itinérance douce" : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le rapport relatif à la conduite d'une étude de structuration du réseau des itinéraires de découverte touristique, à conduire dans le cadre du futur programme Leader, opérationnel en fin d'année si le dossier déposé par le Pays est retenu. Cette opération s'appuie sur des demandes de subvention auprès de l'Europe (Leader-LEADER), de la Région et du Département, respectivement pour 41.250 €, 8.750 € et 10.000 €.

Rapport 2008-02-15 : Réalisation d'un guide d'hébergements thématiques : Le Comité Syndical approuve la réalisation d'un guide d'hébergements thématiques, destiné à accompagner les porteurs de projet dans l'amélioration qualitative des hébergements touristiques, avec des demandes de subvention auprès de l'Europe (Leader-LEADER) et du Département, respectivement pour 22.000 € et 9.994 €.

Rapport 2008-02-16 : Programme européen Leader + : Le Comité Syndical se prononce à l'unanimité favorablement sur la modification du plan de financement des opérations Leader suivantes, en maîtrise d'ouvrage Pays :

		Cofin. total	Leader	Conseil Général	Autonomie
Musiques au cœur du vignoble	Programmation initiale	113.062	26.451	64.000	22.613
	Nouvelle programmation	113.064	26.451	64.000	22.615
Couleurs vigneronnes	Programmation initiale	18.750	3 000	12 000	3.750
	Nouvelle programmation	24.750	7.750	12.000	5.000
Démarche Qualité Tourisme 2008	Programmation initiale	29.379	19 622	0	9.757
	Nouvelle programmation	33.812	19.622		14.190
Ecriture guide touristique	Programmation initiale	13.000	10.000	0	3.000
	Nouvelle programmation	13.000	5.000	5.000	3.000
Guide de recettes	Programmation initiale	17.000	10.000	3.600	3.400
	Nouvelle programmation	25.000	13.000	7.000	5.000

Les termes d'un avenant n° 2 à la convention de coopération avec les partenaires espagnol, italien et portugais, dans le cadre du projet "Les Héritages du Vin, au Sud", sont également approuvés, de même que le principe et le plan de financement de la réalisation d'un séminaire sur le thème "Vin, tourisme et territoire", pour lequel des cofinancements sont sollicités auprès de l'Union Européenne (Leader +) et du Conseil Général, respectivement pour des montants de 17.334 € et de 15.000 € .

Rapport 2008-02-17 : Filière Marbre : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de cette opération qui porte sur la réalisation d'un ouvrage et d'une lithothèque relatifs aux marbres présents dans le sous-sol du Pays Haut Languedoc et Vignobles, avec des cofinancements sollicités auprès de la Région à hauteur de 13.600 € et du Département pour le même montant.

Rapport 2008-02-18 : Orchestre du Pays 2008 : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de la réalisation de trois soirées automnales destinées à prolonger les représentations de l'Orchestre-Harmonie de Pays, les cofinancements sollicités auprès de la Région et du Département s'élevant respectivement à 15.000 € et 10.000 €, d'autres cofinancements intervenant pour 6.229 €.

2 – Questions diverses

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles adopte la motion déposée par J.Arcas, relative au maintien et au renforcement des effectifs des brigades de gendarmerie en vue d'assurer leur meilleure répartition sur l'ensemble du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, afin qu'elles puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles pour garantir le bien-être et la sécurité de tous les habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Aucune autre question diverse ne se posant et l'ordre du jour étant épuisé, Jean-Luc Falip clôture la séance à 12h45.

* * *

Le Vice-Président

Jean Luc FALIP

